Coopération entre l’UE et ses partenaires africains en matière de migration: lancement des initiatives Équipe Europe

12.12.2022 Coopération entre l’UE et ses partenaires africains en matière de migration: lancement des initiatives Équipe Europe

L’UE et ses partenaires africains ont lancé ce jour deux initiatives Équipe Europe axées sur les routes migratoires **de l’Atlantique et de la Méditerranée occidentale, d’une part, et de la Méditerranée centrale, d’autre part,** visant à soutenir les efforts conjoints déployés par l’UE et ses États membres en vue de relever les défis migratoires auxquels l’UE et ses partenaires d’Afrique du Nord font face du fait de la forte augmentation des flux irréguliers et des abus commis par les réseaux de passeurs. Ces initiatives contribueront à mettre en œuvre la dimension extérieure du nouveau pacte sur la migration et l’asile et à conjuguer les activités des États membres et les actions de coopération et de coordination menées à l’échelle de l’UE, par l’intermédiaire d’une approche axée sur l’ensemble de la route.

Une approche axée sur l’ensemble de la route pour faire face à la migration

Les deux initiatives rassemblent des pays africains et européens d'origine, de transit et de destination. Elles ont vocation à ouvrir de nouvelles perspectives de coordination avec des pays partenaires, des partenaires internationaux et les agences des Nations unies compétentes. L'initiative Équipe Europe concernant **la route de la Méditerranée centrale soutiendra la mise en œuvre d'**actions opérationnelles visant à gérer la migration dans le cadre du **plan d'action de l'UE sur la Méditerranée centrale.**

Ces initiatives prévoient d'intensifier nos efforts communs sur les cinq domaines prioritaires du plan d'action conjoint de La Valette, qui vise à soutenir les partenaires africains et européens en renforçant la gouvernance de la migration:

- **Prévenir la migration irrégulière et lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains:** Malgré les progrès substantiels obtenus au cours de l'année écoulée dans la lutte contre les arrivées irrégulières, la traite des êtres humains et les réseaux de passeurs, les flux migratoires irréguliers continuent de mettre des migrants en péril et de soumettre l'UE à de graves défis migratoires. L'UE s'apprête à élaborer et à mettre en œuvre un nouveau programme régional de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains en Afrique du Nord. En juillet, la Commission a lancé les premiers partenariats opérationnels de lutte contre le trafic de migrants avec le Maroc et le Niger, dans le sillage du plan d'action renouvelé de l'UE contre le trafic de migrants pour la période 2021-2025. Les mandats de négociation d'accords sur le statut entre Frontex, le Sénégal et la Mauritanie sont les premiers concernant des pays partenaires d'Afrique et visent à soutenir la gestion des

frontières, à lutter contre le trafic de migrants et à réduire la migration irrégulière sur la route de l'Atlantique. Un arrangement de travail entre Frontex et la mission EUCAP Sahel Niger relevant de la politique de sécurité et de défense commune est déjà en place.

- **Migration légale et mobilité:** Les initiatives Équipe Europe aideront les pays partenaires à créer un environnement propice au développement et à la promotion de voies de migration et de mobilité légales. Ces initiatives peuvent contribuer à la mise en place de partenariats destinés à attirer des talents. Deux à trois millions de ressortissants de pays tiers arrivent déjà en toute légalité dans l'UE chaque année. Adopté en avril 2022, le train de mesures sur les compétences et les talents vise à répondre aux besoins du marché du travail liés aux tendances démographiques actuelles et aux pénuries de compétences dans l'UE. Le train de mesures comprend des initiatives juridiques, opérationnelles et stratégiques, dont les partenariats destinés à attirer des talents. Ces derniers sont des programmes de mobilité pour le travail ou la formation ouverts à tous les niveaux de compétences et ancrés dans une coopération au sens large en matière de gestion de la migration. Nous nous employons actuellement à accélérer la mise en œuvre de ces partenariats sur mesure, en commençant par le Maroc, la Tunisie et l'Égypte. La réduction de la migration irrégulière ouvrira la voie à une augmentation des voies de migration légales.

- Protection: Les initiatives Équipe Europe aideront les pays partenaires à garantir la protection la résilience et l'autonomie économique des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, notamment au moyen d'une aide vitale. L'UE est un membre actif des plateformes de soutien régional lancées lors du Forum mondial sur les

réfugiés de 2019, qui apportent un soutien politique et financier à travers l'aide humanitaire et la coopération au développement. La réinstallation fait partie intégrante du nouveau pacte sur la migration et l'asile. 66 % du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique a été consacré à la protection de migrants et à leur accès aux services de base. L'UE a récemment engagé deux actions importantes de protection des migrants en Égypte et en Libye. L'UE contribue dans une large mesure aux efforts mondiaux en matière de réinstallation et est déterminée à maintenir cet engagement. La campagne d'engagements 2021-2022 a débouché sur près de 65 000 engagements au total, combinant réinstallation et, pour la première fois, admission humanitaire. L'UE donnera la priorité à la mise en œuvre du programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord et au Niger visant à renforcer les capacités de protection des institutions nationales en matière d'enregistrement, de détermination du statut de réfugié, de mécanismes d'orientation des réfugiés, d'accueil, de solutions durables telles que des normes, de stratégies et de procédures opérationnelles.

- **Retour, réadmission et réintégration durable:** Un retour et une réadmission effectifs constituent un aspect essentiel des relations en matière de gestion de la migration. L'UE a lancé des projets majeurs destinés à promouvoir les retours volontaires et la réintégration en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. En outre, l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants a continué de répondre aux besoins des migrants bloqués et vulnérables dans des pays africains. Frontex soutiendra les opérations de retour, ainsi que les actions visant à soutenir la réintégration au moyen d'une programmation du développement, tout en contribuant à l'appropriation nationale et au renforcement des capacités dans les pays

partenaires d’origine, en coopération avec des organisations internationales.

- **Migration et développement:** La coopération au développement de l’UE a une incidence tant à moyen qu’à long terme sur la lutte contre les causes structurelles profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés. Des actions dans des domaines tels que la bonne gouvernance, la prévention des conflits et l’atténuation du changement climatique, le développement socio-économique, ainsi que les moyens de subsistance peuvent avoir des conséquences directes sur la migration. Au moyen de la stratégie «Global Gateway», l’UE contribue à réduire le déficit d’investissement mondial, à soutenir la reprise économique mondiale et à accompagner la double transition écologique et numérique dans les pays partenaires.

Prochaines étapes

L’initiative Équipe Europe concernant la route de la Méditerranée centrale. Cette initiative réunit la Commission européenne et le Service européen pour l’action extérieure, ainsi que l’Allemagne, l’Autriche, la Belgique, le Danemark, l’Espagne, la France, l’Italie, Malte, les Pays-Bas, la Suisse et la République tchèque, de même que, du côté africain, le Burkina Faso, la Côte d’Ivoire, l’Égypte, l’Éthiopie, l’Érythrée, la Guinée, la Libye, le Niger, le Nigeria, la Somalie, le Soudan, le Tchad et la Tunisie. L’UE, ses États membres et la Suisse sont convenus à ce jour de consacrer 1,13 milliard d’EUR aux travaux sur les cinq piliers de l’initiative avec leurs partenaires africains.

L’**initiative Équipe Europe concernant la route de l’Atlantique/de la Méditerranée occidentale** sera prise en charge par la Commission européenne et le Service européen pour l’action extérieure, avec la participation de l’Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de l’Espagne, de la France, de l’Italie, des Pays-Bas, de la Suisse et de la République tchèque, qui ont mobilisé à ce jour 908 millions d’EUR à l’appui de leur coopération avec l’Algérie, le Burkina Faso, la Côte d’Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal. –

Les premières réunions visant à faire progresser la coordination des actions relevant des deux initiatives Équipe Europe se tiendront en marge de la conférence ministérielle du processus de Rabat, le 14 décembre, à Cadix, en Espagne. Participeront à ces réunions des hauts fonctionnaires de la Commission européenne, du Service européen pour l’action extérieure, des États membres de l’UE et des partenaires africains concernés.

Contexte

Dans le cadre de la réunion extraordinaire du Conseil JAI du 25 novembre dernier, la Commission s’est engagée à soutenir les États membres à l’aide de solutions opérationnelles de nature à relever les défis immédiats et actuels qui se posent le long de toutes les routes migratoires. De plus, le nouveau pacte sur la migration et l’asile demeure l’unique moyen de mettre en place un cadre stable et durable pour relever les défis migratoires. La Commission a jusqu’ici proposé deux plans d’action, l’un pour la Méditerranée centrale et l’autre, plus récent, pour les Balkans occidentaux. Le

lancement de l’initiative Équipe Europe correspond à la première phase du plan d’action de l’UE sur la Méditerranée centrale proposé le 21 novembre dernier par la Commission.

Le lancement de ces initiatives fait suite au sommet UE-UA de février 2022 qui a érigé la migration et la mobilité en priorité politique commune aux deux continents dans la **vision commune de l’Afrique et de l’Europe pour 2030**.

Source : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_7540